



ACSA



SEMAINE VELO VALLEE DE L'YONNE

**Du samedi 14 septembre
Au vendredi 20 septembre 2024**

Pour notre **semaine vélo 2024**, nous prendrons le cap vers la Bourgogne.

Nous avons réservé **du 14 au 20 Septembre 2024** au village vacances Cap France **La Vallée de L'Yonne** situé à Armeau, tout au bord de l'Yonne, entre Joigny et Sens. <https://www.valleedelyonne.com/>

L'équipe organisatrice va préparer des circuits vélo pour découvrir cette jolie région aux paysages vallonnés entre forêts et vignobles, mais renommée également pour ses belles cités historiques : Joigny Ville d'art et d'histoire, Sens et sa cathédrale, La cité royale de Villeneuve sur Yonne, Vézelay...

Pour les cyclos, deux groupes sont prévus selon la condition physique des participants avec toujours la possibilité de changer de groupe au moment de la pause déjeuner. Les parcours seront de l'ordre de 80 à 90 km avec des variantes permettant de rallonger ou de raccourcir selon les conditions physiques, la météo....

Pour les accompagnants non cyclo, de nombreux circuits de randonnées à faire en autonomie sont disponibles dans les offices du tourisme de Joigny et Sens ainsi que des suggestions de balades et visites touristiques.

Le séjour débutera le samedi midi après le pique-nique, une balade vélo facile sera proposée l'après-midi pour une mise en jambes. En milieu de séjour, une journée de pause est prévue, Annick, notre guide touristique, ne manquera pas de nous proposer des visites. Le séjour se terminera le vendredi matin. Pour ceux qui le souhaitent sur la route du retour, une balade et un déjeuner collectif sera proposé.

Concernant l'hébergement, nous serons logés en chambre double avec sanitaires complets, les draps et linges de toilettes sont fournis. Le village vacances dispose d'une piscine d'été. Nous serons en pension complète du samedi soir au vendredi matin avec pique-nique le midi (Housse isotherme, couverts, boites hermétiques fournis).

Le coût de ce séjour sera de 510€ (supplément de 15€/jour en chambre individuelle). Le coût comprend l'hébergement, la taxe de séjour, les frais d'organisation, les pourboires, les visites du jour de pause. L'assurance annulation et interruption de séjour concernant le cout de l'hébergement est incluse.

Le règlement se fera en trois fois : 150€ à l'inscription, 180€ pour le 15 avril et le solde de 180€ début Aout.

Si vous souhaitez participer à ce séjour, merci de compléter le coupon ci-dessous et de le retourner **avant le 28/10** avec un chèque d'acompte de **150€/personne** à :

Daniel Bigot 30 rue LT André Malandain 76930 Octeville sur mer

Nom(s) Prénom(s) souhaite(nt) participer à la semaine cyclo 2024.

Ci-joint un chèque de 150€ à l'ordre de l'ACSA* nbre personnes soit €

Les accompagnants non licenciés à la FFCT doivent prendre une adhésion à l'ACSA (18€).